



PLAINTÉ

Le coordonnateur général des Affaires présidentielles, Nourredin Bongo Valentin, vient de déposer une plainte "pour dénonciation calomnieuse" contre quatre acteurs de la société civile, qui avaient engagé une démarche similaire à son encontre.

Page 5

SÉCURITÉ

Ouvert la veille, le 7^e séminaire du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) s'est achevé hier à Libreville sur l'engagement des participants à redoubler d'efforts afin de faire taire les armes sur le continent.

Page 4

TRAFIC

Un enseignant de Lastoursville, Édouard Mambenda, a été interpellé la semaine dernière par la PJ. Il serait impliqué dans un trafic d'ivoire à Koula-Moutou. Il devrait être présenté à la justice cette semaine, en compagnie de deux complices.

Page 11

NOUVELLE CRIMINALITÉ : QUE FAIRE ?

L'ASSAUT, le mois dernier, de pirates contre des navires dans les eaux territoriales gabonaises (un mort et quatre otages, qui viennent d'être libérés) a suscité une grande inquiétude. Et montré l'ampleur du défi – d'autres formes de criminalité apparaissent – auquel doit dorénavant s'attaquer notre pays. D'où la nécessaire collaboration entre différents départements ministériels et pays du Golfe de Guinée.

Pages 2 & 3



DÉLINQUANCE

Deux jeunes récidivistes – Daryl Stévy Obame Eye-ghe et Gustave Basseck –, interpellés par la PJ, viennent d'être écroués à la prison centrale de Libreville. Ils faisaient face à une dizaine de procédures liées à des vols qualifiés.

Page 11

INSTITUTIONS

Prévue, au terme de la loi, au troisième jeudi de janvier, l'audience solennelle de rentrée de la Cour constitutionnelle a été avancée à ce mercredi, à son siège du boulevard de la Nation. Et en présence du président Ali Bongo Ondimba.

Page 4

BASKET-BALL

Pour le Gabonais Chris Silva Obame, 23 ans, l'aventure en NBA, le championnat nord-américain de basket-ball, va se poursuivre au sein du Miami Heat. La franchise floridienne vient de lui offrir un contrat de 3 ans dont 2 saisons garanties.

Page 14

POUR MOI QUOI...

Dans les rues de nos quartiers, il devient de plus en plus fréquent de voir des gens passer à tabac un braqueur, victime de la justice populaire.

Le week-end écoulé, rapporte notre grand Quotidien, des voyous ont été tabassés à Libreville, Owendo, en réaction à leurs méfaits. Roués de coups, comme on dit, ces personnes, des jeunes pour la plupart, n'ont eu la vie sauve que grâce au passage dans le coin d'un agent de police. Amochés qu'ils étaient déjà, on peut dire que le pire a été évité de justesse. On imagine mal qu'ils reviennent sévir dans ces quartiers après une telle bastonnade. Sauf que dans un État de droit, ces scènes qui surviennent un

peu trop souvent, sont intolérables, car contraires aux lois de la République interdisant à quiconque de se faire justice. Surtout que pour la victime, ça peut finir sur un lit d'hôpital, ou, dans le pire des cas, à la morgue. Et pour le ou les bourreaux derrière les barreaux.

Il y a donc là matière à réflexion urgente pour nos forces de sécurité et la justice pour trouver des voies et moyens d'endiguer cette justice populaire. Et sur ce point, la loi reste la loi. Aux populations qui se livrent à ces actes de mesurer les conséquences de leurs agissements incontrôlés. En tout cas, un homme averti en vaut deux, quoi ...

...MAKAYA